

SEVADEC
Syndicat mixte pour l'Élimination et la
Valorisation des Déchets ménagers du
Calaisis

Nombre de Membres		
Affiliés au Comité Syndical	En exercice	Présents
22	22	13

Extrait du Registre des Délibérations

L'an deux mille vingt et un et le mardi 25 mai à 18h00, le Comité Syndical du SEVADEC, légalement convoqué le 17 mai 2021, s'est réuni au Pôle Administratif du SEVADEC sous la Présidence de Monsieur Guy ALLEMAND.

ETAIENT PRESENTS :

Mesdames Malika BOUAZZI (suppléante de Mme NOEL), Evelyne CARON (suppléante de Monsieur MAJEWICZ), Brigitte MARCQ, Messieurs Emmanuel AGIUS, Guy ALLEMAND, Guy BEGUE (suppléant de M. HAMY), Marc BOUTROY, Charles COUSIN, Bruno DEJONGHE, Pascal GAVOIS (pouvoir reçu de M. DEMILLY), Claude KIDAD, Philippe MIGNONET (pouvoir reçu de Mme BOUCHART), Yves SANDRAS.

ETAIENT EXCUSES :

Mesdames Natacha BOUCHART (pouvoir donné à M. MIGNONET), Corinne NOEL (suppléée par Mme BOUAZZI) Messieurs Bruno DEMILLY (pouvoir donné à M. GAVOIS), Yves ENGRAND, Gerard GREMAT, Michel HAMY (suppléé par M. BEGUE), Jacques LOUCHEZ, Hugo MARCOTTE-RUFFIN, Olivier MAJEWICZ (suppléé par Mme CARON), Antoine PERALDI, Olivier PLANQUE.

SECRETAIRE DE SEANCE : Monsieur Charles COUSIN

C2-05-2021 : PROGRAMME D' ACTIONS « ECONOMIE CIRCULAIRE » – DEMANDE D'AIDE FINANCIERE AUPRES DE L'ADEME

Rapporteur : Monsieur Marc BOUTROY, Vice-président

Monsieur le Président rappelle aux membres du Comité que le SEVADEC porte, depuis la mise en fonctionnement de ses premières installations en 2004, une politique de sensibilisation des citoyens, des associations, des établissements scolaires... au tri écologique des déchets.

Depuis 2006, la politique environnementale du syndicat est également axée sur la réduction des déchets. Le SEVADEC a engagé, dès 2010, un Programme Local de Prévention des déchets. Le plan d'actions, organisé autour de nombreuses thématiques (stop pub, eau du robinet, implantation de bornes T.L.C., promotion du réemploi et de la réparation, lutte contre le gaspillage alimentaire...) a été mené sur la période 2011-2015. Au final, le SEVADEC a enregistré une réduction notable de la production de déchets atteignant 10,10 % des Ordures Ménagères et Assimilées (l'objectif contractuel était de réduire de 7 % la production d'O.M.A. sur le territoire).

Malgré la fin du partenariat avec l'ADEME, le SEVADEC a souhaité maintenir un programme d'actions en faveur de la réduction des déchets.

Accusé de réception en préfecture
062-256203936-20210525-C2-05-2021-DE
Date de télétransmission : 31/05/2021
Date de réception préfecture : 31/05/2021

Aujourd'hui, afin d'accentuer les changements comportementaux face à la production de déchets, le SEVADEC souhaite actualiser, renforcer, redynamiser et élargir les actions mises en œuvre sur le territoire. C'est pour cette raison que notre entité aspire à candidater, auprès de l'ADEME, concernant la mise en place d'un programme d'actions « économie circulaire et déchets ».

Cette opération consiste à soutenir financièrement, pendant 3 ans, la création d'un poste d'animateur chargé de mission ainsi que 3 chargés de mission pour l'instauration des actions ainsi qu'une aide à la réalisation de ces dernières (matériels, outils de communication, événements...). Le montant prévisionnel de l'aide sollicitée est de 30 000 € par an et par emploi créé et de 20 000 €, par an, pour le fonctionnement.

Vu l'avis favorable du Bureau Syndical réuni le 10 mai 2021, le Comité Syndical décide, à l'unanimité :

- **D'AUTORISER** Monsieur le Président à engager le SEVADEC dans un programme d'actions en partenariat avec l'ADEME,
- **D'AUTORISER** Monsieur le Président à signer le contrat d'aide financière ainsi que tous les actes y afférents.

*Ainsi fait et délibéré, les jours, mois
susdits,*

*Pour Copie Conforme,
Le Président,*

SEVADEC
BP 20
62101 GALAIS CEDEX

